

Plan d'adaptation aux changements climatiques

La MRC de Thérèse-De Blainville en collaboration avec la Ville de Mirabel a adopté un plan conjoint d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre du Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC). Cette démarche a pour objectif de soutenir l'analyse des opportunités liées aux changements climatiques, de mettre en œuvre des mesures d'adaptation et de favoriser la transition climatique.

Le PACC a été élaboré avec l'appui des ministères des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et de la Sécurité publique (MSP), dans le cadre du Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques (PIACC) ainsi que du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Pourquoi ce Plan

Les effets et les impacts des changements climatiques sont, depuis quelques années déjà, perceptibles sur l'ensemble des deux territoires: inondations 2017, 2019, 2024; glissements de terrain; canicule de juillet 2018; verglas 2019; périodes d'étiage hâtives et prolongées de différents cours d'eau en 2021, tornades, etc. Ces événements climatiques affectent et entraînent des répercussions significatives sur l'économie, l'environnement, les infrastructures et sur la santé et la sécurité des populations.

La MRC et les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, jouent un rôle clé dans l'adaptation aux changements climatiques. Par l'adoption du PACC, le conseil des élus s'engage activement à déployer des mesures d'adaptation visant la résilience du territoire. Le PACC présente donc les premières actions concrètes à déployer pour favoriser la résilience des sphères d'activités qui subissent les impacts et/ou sont à risque de subir les conséquences du réchauffement climatique.

Par ailleurs, la MRC de Thérèse-De Blainville et la Ville de Mirabel font preuve d'un leadership rassembleur dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur PACC. En effet, le processus de concertation des acteurs territoriaux était au cœur même de la démarche, prouvant leur désir de renforcer la résilience de leur territoire respectif face aux aléas climatiques et d'atteindre les objectifs fixés.

Les objectifs spécifiques du plan sont :

- Dans un premier temps, d'établir un portrait climatique des deux territoires visés et d'effectuer une analyse de risques et de vulnérabilités;

- Dans un deuxième temps, d'élaborer un plan d'action propre à chacun, en collaboration avec les acteurs du milieu.

L'organisme ICLEI, reconnu pour son expertise en matière de changements climatiques et son travail auprès des collectivités, a été mandaté pour accompagner l'élaboration du plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC).

Une alliance entre la MRC de Thérèse-De Blainville et la Ville de Mirabel

Piloté par la MRC de Thérèse-De Blainville, cette démarche conjointe avec la Ville de Mirabel est une alliance qui va de soi compte tenu des grandes similarités des deux territoires permettant d'effectuer un tronc commun dans la gestion des risques liés aux changements climatiques. Ces deux territoires sont :

- Contigus et situés sur le territoire métropolitain;
- Situés dans le même grand territoire du bassin versant de la Rivière des Mille Îles;
- Traversés par des cours d'eau majeurs communs (rivières aux Chiens et Mascouche).

De plus, l'alliance de ces deux instances municipales génère une économie d'échelle financière tout en reconnaissant que les impacts des changements climatiques ne respecteront pas les frontières de leur territoire.